

OPINION

« Un établissement sur deux a recruté EN 2017 »

En 2017, les industries alimentaires ont continué à recruter, notamment sur des fonctions production et commercialisation.



Nora Azzoug est chef de projet à la direction des études des observatoires du secteur alimentaire (Opcalim).

D'après l'enquête nationale sur les recrutements au sein du secteur alimentaire (industries alimentaires (IA), coopération agricole (CA) et alimentation de détail)', comment s'est porté le marché de l'emploi en France en 2017?

Nora Azzoug : L'évolution de l'emploi est quasi stable, avec une légère croissance. Malgré les tensions économiques du secteur, nous constatons un certain dynamisme des flux d'emploi, avec une augmentation du nombre de recrutements depuis trois ans. Dans les industries alimentaires (IA), un établissement sur deux a recruté, ce qui représente près de 48000 personnes (38000 en 2016). Le secteur alimentaire recrute prioritairement en CDI (49 % des contrats vs 44 % en 2016), puis en CDD (42 %) contre 9 % seulement en alternance (apprentissage et professionnalisation).

54 % des recrutements sont encore concentrés sur les métiers de la production, même si l'on constate une baisse par rapport à 2016 (66 %) au profit des métiers de la

vente/conseil/des achats (19 % vs 11 % en 2016) et de la maintenance (9 % vs 4 % en 2016).

Les entreprises ont-elles rencontré à certains moments des difficultés pour recruter ?

N. A. : 46 % des industries alimentaires ont rencontré au moins une difficulté de recrutement en 2017. Sans conteste, les métiers de la maintenance sont les plus concernés (41 % des établissements en IA et CA), suivis par les métiers de la vente/conseil/des achats (36 %). Ces difficultés proviennent d'un défaut de candidatures (localisation, concurrence avec d'autres secteurs) et de profils de candidats inadéquats (compétences, expérience, savoir-être). En somme, ces difficultés sont liées aux notions d'attractivité, d'orientation et de formation.

Dans les années à venir, quelles sont les attentes des employeurs en termes de compétences ?

N. A. : Lors de l'enquête, nous avons interrogé les établissements sur les compétences qu'ils

souhaitaient développer auprès des salariés en 2018.

Sans surprises, leurs besoins s'orientent toujours vers les thématiques hygiène, sécurité et expertise matière/ produits. La polyvalence est également très recherchée entre production, maintenance et qualité, notamment dans les petites structures. Dans le cadre des observatoires du secteur alimentaire, nous menons par ailleurs une étude prospective sur la transition numérique. Les IA ont déjà introduit des robots et cobots (robots collaboratifs), exploitent les possibilités de la data, numérisent les procédures de transformation. Cela impacte leur structure organisationnelle et leurs besoins en compétences, liés notamment à la supervision, à l'analyse et à la communication autour des données. Même si de plus en plus d'entreprises se numérisent et s'automatisent, nous parlons plutôt de transformation douce dans les IA.

(1) Pour consulter l'enquête : observatoires-alimentaire.fr

MARIE-DOMINIQUE GUIHARD